

Motion 2805

Non au démantèlement de l'infrastructure postale

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que depuis 10 ans une vingtaine d'offices postaux ont fermé dans notre canton ;
- que depuis le début de l'année quatre offices de poste ont fermé leurs portes à Genève ;
- l'obligation de fournir le service universel ;
- que les fermetures d'offices représentent un affaiblissement du réseau postal ;
- que ces fermetures péjorent toute une fraction de la population, notamment les personnes âgées ou isolées ;
- que l'externalisation des bureaux de poste dans des locaux où l'argent comptant n'est pas accepté handicape les personnes âgées ;
- l'importance, en termes de service public, d'un réseau postal de qualité, dense et facilement accessible pour toute la population ;
- que les offices de poste constituent un service de proximité et contribuent à la cohésion sociale ;
- que la Poste envisage de fermer des offices à Chêne-Bougeries et à Meinier ;
- que les postes sont aussi fréquentées par les Suisses résidant en France voisine ;
- la hausse du prix des lettres dès janvier 2022,

invite le Conseil d'Etat

à s'engager activement, auprès de la Poste suisse, pour défendre les bureaux de poste menacés de fermeture à Genève et le maintien d'un réseau postal de qualité.